

CONSEIL ACADEMIQUE

Désignation des représentants des doctorants du collège des écoles doctorales au Conseil Académique de Normandie Université – année 2021

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE DE NORMANDIE UNIVERSITÉ

Vu les articles L.718-9 et D.719-1 à D.719-40 du code de l'éducation,

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements Normandie Université,

Vu l'arrêté d'organisation du 2 septembre 2021,

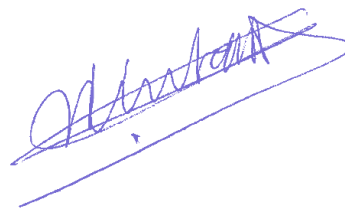
DECIDE

Article Unique : Sont désignés représentants des doctorants du Collège des écoles doctorales au Conseil Académique de Normandie Université :

- **Antoine MANIATIS**
- **Louise SAMPAGNAY**

Caen, le 24 septembre 2021

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,
Innocent MUTABAZI



ANNEXE

Nombre d'électeurs inscrits	41
Nombre de bulletins blancs et nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre de siège à pourvoir	2

Ont obtenu :

- Louise SAMPAGNAY 18 voix
- Antoine MANIATIS 14 voix

Pas d'observation particulière quant au déroulement du scrutin.